



CONSEIL MUNICIPAL
Procès-Verbal
Séance du 29 avril 2025

En Exercice : 15 L'An Deux Mille Vingt-Cinq,
Présents : 14 Le 29 avril à dix-neuf heures
Votants : 14

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 avril 2025, en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de de M. Raymond PICARD, Maire.

Présents : MM & MMES PICARD Raymond, Maire, NEUTRE Christiane, LETELLIER Fabrice, ZAJEWSKI Jocelyne, Adjointes au Maire, DENION Catherine, BRUNEL Alain, BELAMY Barbara, GABRIEL François, CAGNIARD Fabien, MABIRE Rachel, BERT Jean, SICOT-MOZES Valérie, RIVOIRE Lionel, LETELLIER Francis, Conseillers.

Absent excusé : des CHAMPS de BOISHÉBERT Ghislain

Pouvoir : néant

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 00.

Rapporteur : Le Maire

Approbation du procès-verbal du 18 mars 2025

Désignation secrétaire de séance : Mr Alain BRUNEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la précédente réunion de Conseil Municipal ayant été bien reçu par tous les membres, Monsieur Raymond PICARD, Maire, ne fait mention que des titres et des délibérations prises. Le procès-verbal de la séance du 18 mars 2025 a été approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux présents.

Délibérations :

- Avis du conseil sur le projet de convention entre l'association foncière d'Hermanville et la CU Caen la mer (voie Hermanville-Périers)
- Durée d'amortissement sur effacement de réseaux rue de l'Eglise
- Décision d'équipement de jeux complémentaires sur le terrain de la Dame et autorisation de demande de subvention au titre de l'APCR

Points d'actualités :

- Dernières infos antenne BOUYGUES
- Tour vélo Christophe Blanchet
- Préparation cérémonie du 7 juin 2025
- CR Syndicat des 4 Chemins

Délibérations :

1. Avis du conseil sur le projet de convention entre l'association foncière d'Hermanville et la CU Caen la mer (voie Hermanville-Périers)

Lecture est faite de la convention « Servitude conventionnelle sur un chemin appartenant à l'association foncière d'Hermanville-sur-Mer au profit de la Communauté Urbaine Caen la mer permettant le passage des engins agricoles et l'aménagement, le passage, l'entretien d'une voie piétonne et cyclable.

Il est demandé à la commune de donner son avis sur ladite convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ÉMET un avis favorable** à la convention relative au passage des engins agricoles et l'aménagement, le passage, l'entretien d'une voie piétonne et cyclable en annexe.
- **DÉCIDE** qu'un arrêté de police du Maire sera à faire en commun avec la commune d'Hermanville-sur-Mer
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document utile à la réalisation de cette délibération.

2. Durée d'amortissement sur effacement de réseaux rue de l'Eglise

Le Conseil Municipal a approuvé par délibération n°2024-03 l'effacement des réseaux d'éclairage et de télécommunication et de financer ce programme global par un fonds de concours versé au SDEC ÉNERGIE. Le montant total de cette participation est de 40 250 €.

Ces frais doivent donner lieu à un amortissement qui permet d'étaler la charge en fonctionnement sur plusieurs exercices.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DÉCIDE** d'amortir le fonds de concours de 40 250 € pour le programme global d'effacement des réseaux pour une durée de 5 ans à compter de l'année 2026 si les travaux sont réalisés sur 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document utile à la réalisation de cette délibération.

3. Décision d'équipement de jeux complémentaires sur le terrain de la Dame et autorisation de demande de subvention au titre de l'APCR

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de Périers Animation et de certains parents pour l'acquisition de jeux complémentaires pour les enfants sur le terrain de la Dame.

Après étude sur catalogue et présentation de devis pour analyse et débat, il est proposé de choisir un portique nid, un jeu cadre à grimper et une table de ping pong pour un montant maximum **de 5 655,37 € HT ET 6 786,44 € TTC.**

Dans le cadre des projets d'investissements communaux, Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal afin de bénéficier de l'aide de l'APCR (Conseil Départemental) sur ce projet d'aménagement des jeux complémentaires sur le terrain de la Dame.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise ADEQUAT d'un montant de 5 655,37 HT ET 6 786,44TTC pour l'achat d'un portique nid, d'un jeu cadre à grimper et d'une table de ping pong sur le terrain de la Dame.
- **AUTORISE** Mr le Maire à constituer un dossier de demande de subvention et de solliciter les aides financières du Conseil Départemental.
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

POINTS D'ACTUALITÉ

- Dernières infos antenne BOUYGUES : après discussion, le lieu d'implantation est refusé car mal situé alors qu'il aurait pu être plus proche de la pompe de relevage existante (alimentation électrique, stationnement). Ce point devra être redéfini en accord avec la mairie.
- Tour vélo Christophe Blanchet : il passera par Périers le 31 juillet vers 11h. Prévoir la salle pour pause-café.
- Préparation cérémonie du 7 juin 2025 : 25 militaires anglais seront présents. Prévoir sonorisation (micro et hymnes si nécessaire), vin d'honneur.
- CR Syndicat des 4 Chemins : Mme Christiane Neutre présente ce compte rendu essentiellement consacré au budget. La part de Périers sera de 14 143 €. Les camps d'été se dérouleront dans des lieux proches de Biéville-Beuville pour des raisons financières.
- Mobilités : Le jeudi 19 juin, de 16 à 17h, présentation de « Twisto Flex »,
Le lundi 23 juin « Twisto Tour » sera présent dans notre commune pour rencontrer les usagers.
- Une réunion avec « Eau du bassin caennais » et le SDIS est prévue à 14h30 le 6 mai à la mairie pour débattre de la baisse de pression de la distribution d'eau et son retour à la normale.

Tour de table :

- Catherine DENION informe de la participation de Périers Animations lors du Marathon (pancartes réalisées par les enfants).
- Jocelyne ZAJEWSKI nous dit avoir fait une mauvaise rencontre avec un chevreuil un soir dernier (voiture endommagée).
- Barbara NEUTRE nous indique que le débit d'eau est vraiment très faible dans son secteur. Qu'un habitant souhaite modifier l'emplacement de son portail : déclaration préalable de travaux à prévoir.
- Jean Bert se plaint encore du stationnement des voitures sur les trottoirs.
- Lionel Rivoire « passe la main » pour le Marathon, le ravitaillement se fera cette année devant la Mairie. Le SYVEDAC (syndicat qui gère nos ordures ménagères) va construire un 3^{ème} four à Colombelles afin d'étendre le réseau de chaleur en cours de réalisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Clos les jours, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de séance,

Alain BRUNET



Le Maire

Raymond PICARD